

Etat des lieux régional

Le 10 juillet 2009 à la Préfecture de région Midi-Pyrénées

Cinq mois après la tempête Klaus, qui avait motivé une première rencontre le 4 février 2009, Dominique BUR, préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne, a réuni en présence des représentants du Conseil régional Midi-Pyrénées et du Conseil général de Haute-Garonne, les principaux représentants de la filière forêt-bois, le 10 juillet 2009 à la Préfecture de région.

Le soutien de l'Etat et des collectivités s'est organisé : ce sont au total 7,5 millions d'€ d'aides au transport et au stockage de bois et une garantie de l'Etat sur 32 millions d'€ de prêts bonifiés qui ont été réservés à un appui aux opérateurs de Midi-Pyrénées, pour soutenir la mobilisation des bois abattus.

A ce jour, 6,7 millions d'€ d'aides au transport et au stockage de bois sont prêts à être engagés, et 17 projets ont été déclarés éligibles pour l'attribution de prêts bonifiés, à hauteur de 16 millions d'€.

Le dispositif réactif qui s'est instauré entre les services de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et les acteurs locaux permettra de concrétiser ces dossiers dans les meilleurs délais possibles.

Le principe de prêts bonifiés en compensation des pertes de recettes pour les communes forestières, pépiniéristes, et entrepreneurs de travaux de reboisement, est également acquis.

Une attention particulière sera apportée à la situation très précaire des entrepreneurs de travaux forestiers peu mécanisés, dont les

difficultés ont été accentuées par la tempête, notamment en matière de besoins de trésorerie.

Dans le cadre de l'exploitation des bois abattus, et de la reconstitution des ressources, l'Etat et la Région participent au financement de 15 techniciens-tempête. Le dispositif d'aides à la reconstitution des forêts sinistrées sera opérationnel d'ici à la fin de l'été. Les acteurs eux-mêmes se sont mobilisés en parallèle à travers un plan d'action «tempête-peupliers» coordonné par l'association interprofessionnelle Midi-Pyrénées Bois.

Dans ce contexte difficile, l'ensemble des intervenants, acteurs de la filière forêt-bois, représentants de l'Etat et des collectivités, a cependant réaffirmé sa détermination à penser l'avenir et organiser les actions autour de projets structurants. Trois sujets notamment ont été abordés : la relance de l'exploitation du hêtre en montagne portée par l'ensemble des acteurs et soutenue par les pouvoirs publics, le développement de la filière bois-énergie sur la base de 7 projets de réponse aux appels d'offres nationaux susceptibles de mobiliser plus de 300 000 tonnes de bois, et le développement du bois-construction.